

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

S2TMD

Culture et Sciences Chorégraphiques

ÉPREUVE DU MERCREDI 19 JUIN 2024

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.
Aucun document n'est autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

Première partie : analyse chorégraphique (10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

À partir de l'extrait vidéo qui sera diffusé à trois reprises, la première fois en début de l'épreuve, la deuxième 15 minutes après la première diffusion et la troisième 30 minutes avant la fin de l'épreuve, vous répondrez aux cinq questions suivantes (chaque question est notée sur 2 points) :

1. Relever les principales caractéristiques formelles de l'œuvre chorégraphique : structure de la distribution, éléments scénographiques, parti pris d'éclairages et environnement visuel.
2. Analyser le rapport à la musique ou à l'univers sonore.
3. Identifier la structure chorégraphique et les principes de composition mis en œuvre.
4. Caractériser les matériaux dansés.
5. Rassembler les éléments d'identification mis au jour, permettant de situer l'œuvre dans le temps et de l'attribuer à un courant particulier voire à un auteur précis.

Deuxième partie : histoire de l'art chorégraphique (10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

Le candidat traite l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1

« Le geste est l'agent du cœur, l'agent de la persuasion. [...] Cent pages ne disent pas ce qu'un simple mouvement peut exprimer, parce qu'un simple mouvement exprime notre être tout entier. [...] Le geste est la manifestation adéquate du sentiment ».

François Delsarte, cité par Ted Shawn dans son ouvrage *Every Little Movement : A Book about François Delsarte*, publié à New-York en 1954 (traduit en français par Annie Suquet).

Après avoir expliqué cette citation et l'avoir replacée dans son contexte artistique, vous vous interrogerez sur la capacité de la danse à être expressive. Citez des chorégraphes ayant défendu cette conception, et d'autres s'y étant opposés.

Vous vous appuyerez sur vos connaissances en histoire de l'art chorégraphique, sur votre expérience ainsi que sur votre pratique.

Sujet 2

Danse et genre

1. La présence des hommes sur scène varie selon les époques. Vous présenterez la place et le rôle de la figure masculine, en tant que danseur, dans l'histoire de l'art chorégraphique à partir du ballet de cour. (5 points)
2. Vous choisirez deux chorégraphes emblématiques qui ont placé la figure masculine au centre de leur art et présenterez leurs apports et leurs spécificités à ce répertoire. (5 points)